

BONSIGNE FORMATION est à votre disposition

1, Rue Edmond Rostand
37300 Joué-Lès-Tours
Enregistré sous le N° Siret : 91983548800017 RCS TOURS
Numéro UAI : 0371814W
Numéro de déclaration d'activité : 24 37 04 59 837
Code APE : 8559A
contact@bonsigne-formation-tours.fr
06.19.37.38.42
Représentée par Madame Nathalie BONSIGNE

Accompagner l'alimentation de la personne âgée à domicile

Dates et lieu de Formation

- Lieu : 1, Rue Marcelin Berthelot 37300 Joué-Lès-Tours
- Date de la formation : À définir
- Durée totale de la formation en centre : 2 jours (14 heures) consécutifs pour un groupe de 4 minimum à 8 personnes maximum
- Horaires de formation : de 09h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Formation inter & intra-entreprise

Public Visé & Prérequis :

- Aucun prérequis
- Professionnels travaillant à domicile : Aide à domicile, aide-soignant, infirmier, travailleur social etc.

Tarifs & Financement

Pour les salariés, prise en charge au coût contrat OPCO avec l'accord de l'entreprise Formation accessible avec un financement personnel

- Pour les demandeurs d'emploi, prise en charge sous réserve d'un financement public

SARL BONSIGNE FORMATION

Société à responsabilité limitée au capital de 4200€

1, Rue Edmond Rostand 37300 Joué-Lès-Tours

N° Siret : 91983548800017 RCS TOURS

N° De Formateur : 24 37 04 59 837

TVA non applicable selon l'article 293 B du code général des impôts

contact@bonsigne-formation-tours.fr

06.19.37.38.42

Le cout de la Formation

Le cout de la formation couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation

- **Coût horaire pour une personne : 25 € net de taxe**
- **Coût total de cette session pour 1 personne, soit 2 jours de formation : 25€ x 14H = 350€ net de taxe**

Organisme de formation non assujetti à la TVA. Tarif en exonération de TVA

Modalités d'accès :

- L'âge requis pour cette formation est de 18 ans
- L'accès à nos formations peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre de ce dernier

Délais d'accès

- Le délai d'entrée en formation est possible 1 jour avant le début de l'action
- La session de formation pourra être annulée par BONSIGNE FORMATION à défaut de 4 candidats inscrits. Vous en serez avisé le plus rapidement possible. Toutes les sommes versées seront remboursées intégralement et aucune autre indemnisation ne pourra être demandée

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

BONSIGNE FORMATION, de par son expérience des Établissements Sociaux, Médicosociaux et des structures d'aide à domicile est sensibilisés aux situations de handicaps. Nous veillons au respect des conditions d'accueil des Publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas où cela s'avérerait impossible, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit, et pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation, merci de prendre contact avec Nathalie BONSIGNE contact@bonsigne-formation-tours.fr

VOTRE FORMATRICE

Nathalie BONSIGNE, formatrice Professionnelle d'Adultes, Secteur sanitaire et social, Assistant de Vie aux Familles. Aide-soignante pendant 25 ans spécialisée dans l'accompagnement des patients et des bénéficiaires. Services de diabétologie, nutrition, addictologie. Participation à la mise en place du projet manger-mains au CHRU de Tours.

SARL BONSIGNE FORMATION

Société à responsabilité limitée au capital de 4200€

1, Rue Edmond Rostand 37300 Joué-Lès-Tours

N° Siret : 91983548800017 RCS TOURS

N° De Formateur : 24 37 04 59 837

TVA non applicable selon l'article 293 B du code général des impôts

✉ contact@bonsigne-formation-tours.fr

☎ 06.19.37.38.42

Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de connaître les besoins nutritionnels de la personne âgée, d'adapter et de réaliser des recettes adaptées à la personne en fonction dans le respect de ses goûts.

- Appréhender la valeur émotionnelle de l'alimentation pour la personne âgée
- Connaître et s'approprier les recommandations du **Programme National Nutrition Santé**
- Déterminer les besoins nutritionnels des personnes âgées, les nutriments à surveiller, l'hydratation
- Identifier les risques de dénutrition et déshydratation afin de mieux les prévenir
- Savoir adapter la mise en œuvre de ces recommandations aux situations rencontrées à domicile
- Adapter l'alimentation à la pathologie de la personne : Démence, hémiplégie, diarrhée et constipation
- Respecter les règles d'hygiène avant, pendant et après l'aide à l'alimentation
- Savoir cuisiner des préparations adaptées à la personne : Alimentation normale et Manger-Mains

Contenu de la Formation

Première journée :

- L'importance émotionnelle de l'alimentation chez la personne âgée : Les habitudes de vie, les goûts, le passé alimentaire
- Les besoins nutritionnels des personnes âgées, les nutriments à privilégier, l'hydratation
- La dénutrition et la malnutrition : définition, repérage
- La surveillance du poids : IMC
- L'hygiène de la bouche, la prothèse dentaire, l'hygiène des mains, l'installation au repas
- Les régimes sur indication médicale : Diarrhée, constipation, alimentation enrichie,
- L'alimentation des personnes en situation de handicap et démentes : Alzheimer, Parkinson, Hémiplégie (AVC)
- L'embellissement de l'alimentation et de son environnement
- L'activité physique quotidienne : promenade, faire les courses etc.
- Élaborer et faire les courses : Respect de la chaîne du froid, contraintes financières, habitudes de vie, éventuels régimes etc.

Deuxième journée :

Mise en pratique : Atelier cuisine

- Organisation de la préparation du repas : temps de préparation, temps de cuisson, son plan de travail, les outils en fonction de la disponibilité
- Les règles d'hygiène alimentaire : Chaîne du froid, DLC, DLUO, la transmission croisée des aliments, l'hygiène du frigo, du micro-ondes et de l'espace de travail
- Intégrer la personne à la conception des menus et à la réalisation des plats. : Maintenir l'autonomie
- Lire et respecter une recette simple

SARL BONSIGNE FORMATION

Société à responsabilité limitée au capital de 4200€

1, Rue Edmond Rostand 37300 Joué-Lès-Tours

N° Siret : 91983548800017 RCS TOURS

N° De Formateur : 24 37 04 59 837

TVA non applicable selon l'article 293 B du code général des impôts

✉ contact@bonsigne-formation-tours.fr

☎ 06.19.37.38.42

- Pourquoi le Manger-Mains
- **Atelier cuisine** : Plats et desserts simples, Manger-Mains

A noter : Nous dégustons nos préparations à la pause déjeuner !

Modalités de la formation

- Formation en présentielle
- Formation Intra et Inter-Entreprises

Modalités Pédagogiques

Utilisation de méthodes pédagogiques spécifiques :

- Étude de cas
- Démonstration en temps réel et démonstration commentée justifiée
- Situation de mise en pratique
- Travail de groupe, recherches collectives ou individuelles
- Analyse de pratique

Moyens pédagogiques

- Appartement pédagogique équipée :
- Salle de formation équipée d'un écran et d'un paper-board
- Cuisine équipée : 2 Fours, frigo, 2 plaques inductions, micro-onde, ustensiles, vaisselles

Organisation

Pour votre pause déjeuner : une salle est mise à votre disposition (réfrigérateur, micro-onde, cafetière, bouilloire)

Modalités de suivi & de Validation

- Test de positionnement en début de formation
- Recueil des attentes des apprenants
- Remise des documents pédagogiques liés à la formation
- Évaluation de fin de formation (QCM, QUIZ...)
- Questionnaire de satisfaction de la formation
- Évaluation par le Prescripteur, l'Employeur ou le Financier
- Feuille de présence
- Attestation de fin de formation

SARL BONSIGNE FORMATION

Société à responsabilité limitée au capital de 4200€

1, Rue Edmond Rostand 37300 Joué-Lès-Tours

N° Siret : 91983548800017 RCS TOURS

N° De Formateur : 24 37 04 59 837

TVA non applicable selon l'article 293 B du code général des impôts

✉ contact@bonsigne-formation-tours.fr

☎ 06.19.37.38.42



PROGRAMME DE FORMATION

« Manger et boire, un plaisir jusqu'au bout de la vie »

Personnes âgées diminuées en fin de parcours, victimes de maladies incurables ou accidentés sans issue, pourquoi s'aventurer sur ces derniers plaisirs pour la (très longue) route ?

« Jusqu'au bout, la vie peut être créative et digne.

L'alimentation en est le cœur, comme une identité intime »

Extrait de la conférence

« Fins de vie. Plaisirs des vins et des nourritures », documentaire de Christophe TONIN.

Public – Prérequis

Aucun prérequis / Professionnels travaillant à domicile : Aide à domicile, aide-soignant, infirmier, travailleur social etc.

Les objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de connaître les besoins nutritionnels de la personne âgée, d'adapter et de réaliser des recettes adaptées à la personne en fonction dans le respect de ses goûts.

Objectifs de la formation :

- Appréhender la valeur émotionnelle de l'alimentation pour la personne âgée
- Connaître et s'appropriier les recommandations du **Programme National Nutrition Santé**
- Déterminer les besoins nutritionnels des personnes âgées, les nutriments à surveiller, l'hydratation
- Identifier les risques de dénutrition et déshydratation afin de mieux les prévenir
- Savoir adapter la mise en œuvre de ces recommandations aux situations rencontrées à domicile

SARL BONSIGNE FORMATION

Société à responsabilité limitée au capital de 4200€

1, Rue Edmond Rostand 37300 Joué-Lès-Tours

N° Siret : 91983548800017 RCS TOURS

N° De Formateur : 24 37 04 59 837

TVA non applicable selon l'article 293 B du code général des impôts

✉ contact@bonsigne-formation-tours.fr

☎ 06.19.37.38.42

- Adapter l'alimentation à la pathologie de la personne : Démence, hémiplégie, diarrhée et constipation
- Respecter les règles d'hygiène avant, pendant et après l'aide à l'alimentation
- Savoir cuisiner des préparations adaptées à la personne : Alimentation normale et Manger-Mains

Contenu de la Formation

Première journée :

- L'importance émotionnelle de l'alimentation chez la personne âgée : Les habitudes de vie, les goûts, le passé alimentaire
- Les besoins nutritionnels des personnes âgées, les nutriments à privilégier, l'hydratation
- La dénutrition et la malnutrition : définition, repérage
- La surveillance du poids : IMC
- L'hygiène de la bouche, la prothèse dentaire, l'hygiène des mains, l'installation au repas
- Les régimes sur indication médicale : Diarrhée, constipation, alimentation enrichie,
- L'alimentation des personnes en situation de handicap et démentes : Alzheimer, Parkinson, Hémiplégie (AVC)
- L'embellissement de l'alimentation et de son environnement
- L'activité physique quotidienne : promenade, faire les courses etc.
- Élaborer et faire les courses : Respect de la chaîne du froid, contraintes financières, habitudes de vie, éventuels régimes etc.

Deuxième journée :

Mise en pratique : Atelier cuisine

- Organisation de la préparation du repas : temps de préparation, temps de cuisson, son plan de travail, les outils en fonction de la disponibilité
- Les règles d'hygiène alimentaire : Chaîne du froid, DLC, DLUO, la transmission croisée des aliments, l'hygiène du frigo, du micro-ondes et de l'espace de travail
- Intégrer la personne à la conception des menus et à la réalisation des plats.
- Lire et respecter une recette simple
- Pourquoi le Manger-Mains
- **Atelier cuisine** : Plats et desserts simples, Manger-Mains

A noter : Nous dégustons nos préparations à la pause déjeuner !

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Étude de cas
- Démonstration en temps réel et démonstration commentée justifiée
- Situation de mise en pratique
- Travail de groupe, recherches collectives ou individuelles
- Analyse de pratique

SARL BONSIGNE FORMATION

Société à responsabilité limitée au capital de 4200€

1, Rue Edmond Rostand 37300 Joué-Lès-Tours

N° Siret : 91983548800017 RCS TOURS

N° De Formateur : 24 37 04 59 837

TVA non applicable selon l'article 293 B du code général des impôts

✉ contact@bonsigne-formation-tours.fr

☎ 06.19.37.38.42

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATIONS

- Test de positionnement en début de formation
- Recueil des attentes des apprenants
- Remise des documents pédagogiques liés à la formation
- Évaluation de fin de formation (QCM, QUIZ...)
- Questionnaire de satisfaction de la formation
- Évaluation par le Prescripteur, l'Employeur ou le Financier
- Feuille de présence
- Attestation de fin de formation

LE TARIF DE LA FORMATION

Le cout de la formation couvre l'intégralité des frais engagées par l'organisme de formation

Le cout de la Formation

Le cout de la formation couvre l'intégralité des frais engagées par l'organisme de formation

- **Coût horaire pour une personne : 25 € net de taxe**
- **Coût total de cette session pour 1 personne, soit 2 jours de formation : 25€ x 14H = 350€ net de taxe**

Organisme de formation non assujetti à la TVA. Tarif en exonération de TVA

SARL BONSIGNE FORMATION

Société à responsabilité limitée au capital de 4200€

1, Rue Edmond Rostand 37300 Joué-Lès-Tours

N° Siret : 91983548800017 RCS TOURS

N° De Formateur : 24 37 04 59 837

TVA non applicable selon l'article 293 B du code général des impôts

✉ contact@bonsigne-formation-tours.fr

☎ 06.19.37.38.42

1. Définitions

Client : co-contractant de BONSIGNE FORMATION

Contrat : convention de formation professionnelle conclue entre BONSIGNE FORMATION et le Client. Cette convention peut prendre la forme d'un contrat en bonne et due forme, d'un bon de commande émis par le Client et validé par BONSIGNE FORMATION ou une facture établie pour la réalisation des actions de formation professionnelle.

Formation interentreprises :

Formation réalisées dans les locaux de BONSIGNE FORMATION ou dans les locaux mis à sa disposition par tout tiers.

Formation intra-entreprise :

Formation réalisée sur mesure pour le compte du Client, réalisée dans les locaux du Client, de BONSIGNE FORMATION, de tout tiers et/ou à distance.

2. Objet et champ d'application

Tout Contrat implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales n'est opposable à BONSIGNE FORMATION si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci.

3. Documents contractuels

Le Contrat précisera l'intitulé de la formation, sa nature, sa durée, ses effectifs, les modalités de son déroulement et la sanction de la formation ainsi que son prix et les contributions financières éventuelles de personnes publiques. Tout Contrat sera établi selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur et plus précisément suivant les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail.

4. Report / annulation d'une formation par BONSIGNE FORMATION

BONSIGNE FORMATION se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le Client avec un préavis raisonnable.

5. Annulation d'une formation par le Client

Toute formation ou cycle commencé est dû en totalité, sauf accord contraire exprès de BONSIGNE FORMATION. Toute annulation d'une formation à l'initiative du Client devra être communiquée par écrit dans les conditions qui suivent :

-Pour les formations Inter et intra entreprises (hors Cycles et Parcours):

La demande devra être communiquée au moins dix (10) jours calendaires avant le début de la formation. A défaut, 100% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

- Pour les Cycles et Parcours :

La demande devra être communiquée au moins quinze (10) jours calendaires avant le début de la formation. A défaut, 50% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

6. Remplacement d'un participant

Quel que soit le type de la formation, sur demande écrite avant le début de la formation, le Client a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire.

SARL BONSIGNE FORMATION

Société à responsabilité limitée au capital de 4200€

1, Rue Edmond Rostand 37300 Joué-Lès-Tours

N° Siret : 91983548800017 RCS TOURS

N° De Formateur : 24 37 04 59 837

TVA non applicable selon l'article 293 B du code général des impôts

✉ contact@bonsigne-formation-tours.fr

☎ 06.19.37.38.42

7. Dématérialisation des supports

Dans le cadre d'un engagement environnemental, toute la documentation relative à la formation peut être remise sur des supports dématérialisés

8. Prix et règlements

Tous les prix sont indiqués en euros et en exonération de taxe, BONSIGNE FORMATION n'étant pas assujettis à la TVA.

Les factures sont payables trente (30) jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture, sans escompte et à l'ordre de BONSIGNE FORMATION par virement.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente (minimum 0%) majoré de 10 points de pourcentage.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, sans mise en demeure préalable, dès le premier jour de retard de paiement par rapport à la date d'exigibilité du paiement.

En outre, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40€). Cette indemnité est due de plein droit, sans mise en demeure préalable dès le premier jour de retard de paiement et pour chaque facture impayée à son échéance.

9. Règlement par un Opérateur de Compétences

Si le Client souhaite que le règlement soit effectué par l'Opérateur de Compétences dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer que l'accord de prise en charge a bien été reçu par BONSIGNE FORMATION avant le début de la formation.

Si l'Opérateur de Compétences ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si BONSIGNE FORMATION n'a pas reçu la prise en charge de l'Opérateur de Compétences au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation concernée par ce financement.

En cas de non-paiement par l'Opérateur de Compétences, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

10. Obligations et Responsabilité de BONSIGNE FORMATION

BONSIGNE FORMATION s'engage à fournir la formation avec diligence et soin raisonnables. S'agissant d'une prestation intellectuelle, BONSIGNE FORMATION n'est tenue qu'à une obligation de moyens.

En conséquence, BONSIGNE FORMATION sera responsable uniquement des dommages directs résultant d'une mauvaise exécution de ses prestations de formation, à l'exclusion de tout dommage immatériel ou indirect consécutifs ou non.

En toutes hypothèses, la responsabilité globale de BONSIGNE FORMATION, au titre ou à l'occasion de la formation, sera limitée au prix total de la formation.

11. Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- payer le prix de la formation ;
- n'effectuer aucune reproduction de matériel ou documents dont les droits d'auteur appartiennent à BONSIGNE FORMATION, sans l'accord écrit et préalable de BONSIGNE FORMATION ; et
- ne pas utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des formations, sans l'accord écrit et préalable de BONSIGNE FORMATION

12. Confidentialité et Propriété Intellectuelle

Il est expressément convenu que toute information divulguée par BONSIGNE FORMATION au titre ou à l'occasion de la formation doit être considérée comme confidentielle (ci-après « Informations ») et ne peut être communiquée à des tiers ou utilisée pour un objet différent de celui de la formation, sans l'accord préalable écrit de BONSIGNE FORMATION. Le droit de propriété sur toutes les Informations que BONSIGNE FORMATION divulgue, quel qu'en soit la nature, le support et le mode de communication, dans le cadre ou à l'occasion de la formation, appartient exclusivement à BONSIGNE FORMATION. En conséquence, le Client s'engage à conserver les Informations en lieu sûr et à y apporter au minimum, les mêmes mesures de protection que celles qu'il applique habituellement à ses propres informations. Le Client se porte fort du respect de ces stipulations de confidentialité et de BONSIGNE

SARL BONSIGNE FORMATION

Société à responsabilité limitée au capital de 4200€

1, Rue Edmond Rostand 37300 Joué-Lès-Tours

N° Siret : 91983548800017 RCS TOURS

N° De Formateur : 24 37 04 59 837

TVA non applicable selon l'article 293 B du code général des impôts

✉ contact@bonsigne-formation-tours.fr

☎ 06.19.37.38.42

FORMATION ou toute autre mention de propriété intellectuelle soient reproduites sur chaque copie du support de formation. L'apprenant et le Client n'ont pas le droit, sauf accord préalable de BONSIGNE FORMATION :

- d'utiliser, copier, modifier, créer une œuvre dérivée et/ ou distribuer le support de formation à l'exception de ce qui est prévu aux présentes Conditions Générales ;
- de désassembler, décompiler et/ou traduire le support de formation, sauf dispositions légales contraires et sans possibilité de renonciation contractuelle ;
- de sous licencier, louer et/ou prêter le support de formation ;
- d'utiliser à d'autres fins que la formation le support associé.

13. Ethique

13.1 Le Client garantit que ni lui ni aucune personne sous sa responsabilité ou agissant en son nom ou pour son compte n'a accordé ni n'accordera d'offre, de rémunération ou de paiement ou avantage d'aucune sorte, constituant ou pouvant constituer selon la réglementation applicable au Contrat et aux parties un acte ou une tentative de corruption ou de trafic d'influence, directement ou indirectement, en vue ou en contrepartie de l'attribution d'un avantage (ci-après les « Actes de Corruption »). Le Client s'assurera qu'une enquête sera menée avec diligence en cas de preuve ou soupçon relatif à la commission d'un Acte de Corruption et sera signalée à BONSIGNE FORMATION.

13.2 Le Client garantit:

- que lui-même et toutes les personnes sous sa responsabilité ou agissant en son nom ou pour son compte, ont connaissance et se conforment à toutes les lois et réglementations sur la lutte contre la corruption qui leur sont applicables.
- qu'il a mis en œuvre des règles et procédures permettant de se conformer auxdites lois et réglementations;
- qu'il a mis en place des règles et procédures appropriées visant à prévenir la commission d'Actes de Corruption, par lui-même et par les personnes sous sa responsabilité ou agissant en son nom ou pour son compte;
- que les archives relatives à ses activités, y compris les documents comptables, sont tenues et conservées de manière à garantir leur intégrité.

13.3 Tout manquement à une des obligations ci-dessus ouvrira le droit à BONSIGNE FORMATION de résilier immédiatement le Contrat et/ou de demander le paiement de dommages et intérêts.

14. Protection des données personnelles

Dans le cadre de la réalisation des formations, BONSIGNE FORMATION est amenée à collecter des données à caractère personnel. Ces données peuvent être partagées avec des sociétés tierces (prestataires, sous-traitants...) pour le strict besoin des formations.

En outre les personnes concernées disposent sur les données personnelles les concernant d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'apposition et peuvent à tout moment révoquer les consentements aux traitements. Les personnes concernées seront susceptibles de faire valoir leurs droits directement auprès de BONSIGNE FORMATION ou de l'éventuel prestataire ou sous-traitant, qui s'engage à y faire droit dans les délais réglementaires et à en informer BONSIGNE FORMATION, en écrivant à l'adresse suivante : bonsigne.formation@gmail.com

Conformément à l'exigence essentielle de sécurité des données personnelles, BONSIGNE FORMATION s'engage dans le cadre de l'exécution de ses formations à prendre toutes mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, perdues, détournées, corrompues, divulguées, transmises et/ou communiquées à des personnes non autorisées. Par conséquent, BONSIGNE FORMATION s'engage à :

- Ne traiter les données personnelles que pour le strict besoin des formations ;
- Conserver les données personnelles pendant trois (3) ans ou une durée supérieure pour se conformer aux obligations légales, résoudre d'éventuels litiges et faire respecter les engagements contractuels. ;
- En cas de sous-traitance, BONSIGNE FORMATION se porte fort du respect par ses sous-traitants de tous ses engagements en matière de sécurité et de protection des données personnelles.
- Enfin, dans le cas où les données à caractère personnel seraient amenées à être transférées hors de l'union européenne, il est rappelé que cela ne pourra se faire sans l'accord du Client et/ou de la personne physique concernée.

15. Communication

Le Client autorise expressément le groupe BONSIGNE FORMATION à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la conclusion d'un Contrat et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

SARL BONSIGNE FORMATION

Société à responsabilité limitée au capital de 4200€

1, Rue Edmond Rostand 37300 Joué-Lès-Tours

N° Siret : 91983548800017 RCS TOURS

N° De Formateur : 24 37 04 59 837

TVA non applicable selon l'article 293 B du code général des impôts

✉ contact@bonsigne-formation-tours.fr

☎ 06.19.37.38.42

16. Loi applicable et juridiction

Les Contrat et tous les rapports entre BONSIGNE FORMATION et son Client relèvent de la Loi française. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable dans un délai de soixante (60) jours compté à partir de la date de la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception, que la partie qui soulève le différend devra avoir adressée à l'autre, seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Tours quel que soit le siège du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

SARL BONSIGNE FORMATION

Société à responsabilité limitée au capital de 4200€

1, Rue Edmond Rostand 37300 Joué-Lès-Tours

N° Siret : 91983548800017 RCS TOURS

N° De Formateur : 24 37 04 59 837

TVA non applicable selon l'article 293 B du code général des impôts

 contact@bonsigne-formation-tours.fr

 06.19.37.38.42